



Version du 2 mars 2021

Afin de garantir la sécurité sanitaire de notre public et de nos collaborateur-trices, nous avons établi le présent plan de protection, suivant les dernières directives des différentes autorités cantonales et fédérales ainsi que celles des branches métiers en lien avec nos activités.

Nous nous efforçons d'assurer quotidiennement la bonne application de ce plan de protection et nous vous remercions vivement de bien vouloir suivre également l'ensemble des mesures de protection lors de votre visite pour le bénéfice de toutes et de tous.

RÈGLES DE BASE POUR LA PROTECTION DE TOUTES ET TOUS

1. Hygiène des mains

Les collaborateur-trices de la Fondation Jan Michalski et le public appliquent un lavage ou une désinfection des mains réguliers. Des postes destinés à l'hygiène des mains sont disponibles :

- Solution désinfectante à l'entrée des bâtiments accessibles au public, dans la salle d'exposition et dans les bureaux ;
- Eau et savon à chaque point d'eau.

2. Distances sociales et port du masque

Les collaborateur-trices et le public respectent la distance sociale minimale de 1,5 mètres entre les personnes, les protections physiques en plexiglas du comptoir d'accueil et les marquages au sol.

Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes :

- Entrant dans la bibliothèque ;
- Sont exemptés :
 - les enfants de moins de 12 ans ;
 - les personnes pouvant attester qu'elles ne peuvent pas porter de masque facial pour des raisons particulières, notamment médicales.

Les collaborateur-trices et le public respectent la limitation du nombre de personnes indiquée par espace.

3. Nettoyage et aération

Les surfaces et les objets, notamment les plus fréquemment touchés, sont nettoyés à un rythme régulier et de manière adéquate après leur utilisation.

L'élimination sûre et régulière des déchets est organisée :

- Pour les masques usagés : des poubelles fermées sont placées aux entrées/sorties.
- Pour les lingettes désinfectantes : des poubelles sont placées aux entrées/sorties ou localement.

Les espaces sont aérés fréquemment afin d'assurer un échange d'air régulier et suffisant.

4. Suivi des contacts

Afin d'assurer la traçabilité des contacts par les autorités cantonales en cas de suspicion d'infection par la COVID-19, nous prions nos collaborateur-trices de nous communiquer leur nom, prénom, numéro de téléphone et le NPA de domicile pour les personnes habitant hors du Canton de Vaud, via un feuillet qui sera remis individuellement à l'accueil de la bibliothèque.

Toutes les données seront conservées 15 jours avant d'être supprimées. Elles seront remises à la demande exclusive de nos autorités cantonales ou fédérales.

BIBLIOTHÈQUE (maximum 47 personnes)

Mardi-Dimanche : 9h-18h

- Il est demandé aux visiteur-teuses de :
 - sonner à la porte d'entrée de la bibliothèque pour s'annoncer, puis de patienter qu'un-e collaborateur-trice vienne ouvrir et que le nombre maximum de personnes autorisées permette d'entrer ;
 - respecter les marquages au sol et les protections physiques en plexiglas ;
 - porter en tout temps un masque (disponible à l'accueil de la bibliothèque) ;
 - laisser leurs coordonnées ainsi que leurs heures de départ et d'arrivée sur le feuillet bleu de traçabilité pour assurer le suivi des contacts (voir plus haut « Règles de base pour la protection de toutes et tous », point 4) ;
 - remettre le feuillet à l'accueil en quittant la bibliothèque.
- Sur demande à l'accueil, une lingette sera remise pour désinfecter l'ordinateur de consultation du catalogue en libre-service au rez-de-chaussée.
- Il est demandé à toute personne venu-e travailler de :
 - s'annoncer à l'accueil pour occuper un oriel ou une place à la table du rez-de-chaussée ;
 - désinfecter l'espace avec la lingette remise à l'accueil ;
 - inscrire ses coordonnées sur le feuillet bleu remis à l'accueil et d'y indiquer l'emplacement de travail occupé ;
 - porter en permanence un masque.
- Il est possible de travailler dans un oriel ou à une place de la table du rez-de-chaussée, seul-e, pendant 4 heures maximum.
- Les canapés ne sont pas accessibles.
- S'abonner à la bibliothèque est possible pour de nouveaux-elles lecteur-trices.
- Le service de prêt et de retour est disponible sur place, par mail et sur appel pour les abonné-es membres de la bibliothèque.
- Les livres retournés sont mis en quarantaine 72 heures et conservés sur les rayons à l'accueil.

EXPOSITION

La prochaine exposition *De Stefan Zweig à Martin Bodmer : la collection [in]visible* ouvrira ses portes le 24 avril 2021.

CAFÉ

Fermé jusqu'à nouvel avis

ÉVÉNEMENTS

- **Sont autorisées les visites scolaires :**
 - Maximum 1 classe par visite guidée
 - Port du masque obligatoire pour les professionnel·les
 - Port du masque obligatoire pour les élèves selon les règles en vigueur dans l'établissement scolaire en fonction des tranches d'âge
 - Respect des distances sociales
 - Les élèves et les professionnel·les doivent se désinfecter les mains en arrivant.

- **Sont annulés jusqu'à nouvel avis :**

- Les visites d'exposition
- Les visites histoire(s) & architecture (le premier dimanche de chaque mois)
- Les moments famille
- Les ateliers Les p'tits secrets de la Fondation
- Les événements en public à l'auditorium : Jeudis en résidence, Rencontres littéraires, Ateliers du polar, lectures, etc.

Des événements sont proposés en ligne, voir l'agenda culturel sur le site de la Fondation.

VALIDITÉ

Ce plan de protection est valable jusqu'à sa révocation par la direction.

Des directives complémentaires à ce plan sont par ailleurs mises en place pour les intervenant-es et les résident-es de la Fondation Jan Michalski.

Merci de votre collaboration !